

OPTIMISEZ LE POTENTIEL DE PERFORMANCE
DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE VIE

VERSALTO MAI 2022



Support en unités de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, d'une durée de 8 ans maximum, à compter du 23 Mai 2022.

Titre de créance pouvant être difficile à comprendre, émis par Morgan Stanley Finance LLC et présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance.

Produit de placement risqué alternatif à un investissement dynamique risqué de type indice.

Offre à durée limitée. Commercialisation du 1^{er} Janvier au 30 Avril 2022, pouvant être clôturée sans préavis.

L'instrument financier décrit dans la brochure n'est pas un « green bond » ou tout autre type d'instrument de « financement durable » dont le nominal serait investi dans des projets de financement durable conçus pour avoir un impact positif sur l'environnement ou d'autres causes éthiques.

Code ISIN : FR0014006B11

Communication à caractère promotionnel

www.groupama.fr



Groupama
la vraie vie s'assure ici

Versalto Mai 2022 est un support temporaire en unités de compte. Il vous permet de bénéficier d'un gain conditionnel de 3 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ pour chaque année écoulée si l'indice Euro Stoxx 50 ESG est stable ou en hausse en année 4 à 8 par rapport à son niveau initial. À l'échéance finale des 8 ans⁽³⁾ :

- deux gains de 3 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ sont sécurisés sans conditions en cas de baisse⁽⁴⁾ de l'indice par rapport à son niveau initial.
- le capital est remboursé à hauteur de 100 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ jusqu'à une baisse⁽⁴⁾ de l'indice de 45 % par rapport à son niveau initial.

Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et en cas de baisse⁽⁴⁾ de l'indice de plus de 45 % par rapport à son niveau initial à l'échéance finale⁽³⁾.

La valeur de ce support dépend notamment de l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50 ESG, indice représentatif du marché actions de la zone euro.

Ce support est proposé au sein des contrats d'assurance vie multisupports Groupama Modulation, Groupama Premium et du contrat de capitalisation Groupama Capitalisation.

Ce support est un instrument de diversification ne pouvant constituer l'intégralité du portefeuille d'investissement.

+ AVANTAGES

- **Un gain de 3 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée** depuis la date d'observation initiale, si l'indice Euro Stoxx 50 ESG est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial aux dates d'observation annuelle ou finale⁽⁵⁾.
- **Une échéance anticipée automatique** si l'indice Euro Stoxx 50 ESG est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation annuelle⁽⁵⁾ de l'année 4 à 7.
- **Effet mémoire** : si les conditions de versement du gain de 3 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ sont déclenchées, le gain sera versé au titre de l'année en cours, et également pour chacune des années écoulées.
- **Deux gains de 3 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ sont sécurisés sans conditions à l'échéance finale⁽³⁾** en cas de baisse⁽⁴⁾ de l'indice par rapport à son niveau initial.
- **Un remboursement du capital à l'échéance finale⁽³⁾** dès lors qu'à la date d'observation finale⁽⁵⁾, l'indice Euro Stoxx 50 ESG n'est pas en baisse⁽⁴⁾ de plus de 45 % par rapport à son niveau initial.

- INCONVÉNIENTS

- **Un gain plafonné à 3 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée** depuis la date d'observation initiale. L'investisseur accepte de plafonner ses gains et de ne pas percevoir la performance positive de l'Indice.
- **Les dividendes éventuellement versés par les actions composant l'indice Euro Stoxx 50 ESG ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à sa performance.** Cette performance résulte donc en un rendement moindre qu'une performance dividendes réinvestis.
- **L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement** qui peut varier de 4 à 8 ans.
- **Les gains annuels éventuellement enregistrés ne sont pas capitalisés.**
- **Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital** :
 - en cas de sortie (rachat total ou décès) avant l'échéance finale⁽³⁾ ;
 - à l'échéance finale⁽³⁾, si le 23 Mai 2030 l'indice Euro Stoxx 50 ESG est en baisse⁽⁴⁾ de plus de 45 % par rapport à son niveau initial. En conséquence, le rendement de Versalto Mai 2022 à l'échéance finale⁽³⁾ est très sensible à une faible variation de l'indice autour du seuil de - 45 % ;
 - ou, en cas de faillite, de défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou de mise en résolution de ce dernier.

⊙ Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de risques » présentée dans le Prospectus du support et la section « Risques » dans les Conditions Définitives d'Émission⁽⁶⁾. Ces risques sont notamment :

Risque de perte partielle ou totale en capital — L'investisseur doit être conscient qu'il est exposé à ce risque en cours de vie et à l'échéance finale⁽³⁾ :

- lors de toute sortie anticipée (rachat total ou décès) qui se fera aux conditions de marché ;
- à l'échéance finale⁽³⁾, si à la date d'observation finale, l'indice est en baisse⁽⁴⁾ de plus de 45 % par rapport à son niveau initial.

Risque de contrepartie — Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur, l'investisseur est soumis à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris

potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

Risque de marché — Le support peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

Risque de liquidité — Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent rendre difficile, voire impossible, la revente du produit en cours de vie et engendrer la perte partielle ou totale du montant investi.

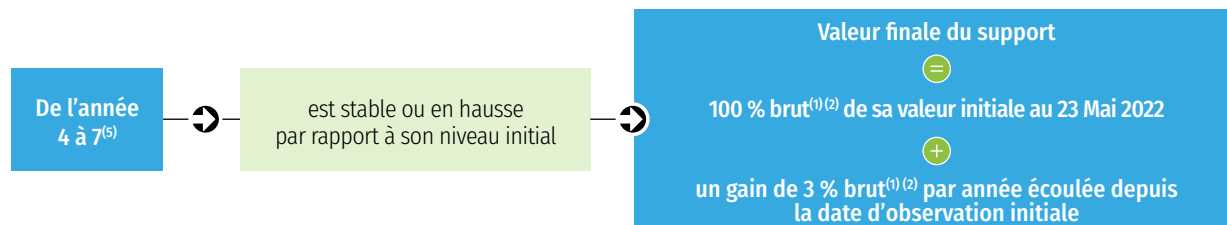
Risque de réinvestissement — L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement. De plus, en cas d'activation du mécanisme de remboursement anticipé, l'investisseur peut ne pas être en mesure de réinvestir les produits du remboursement à un rendement aussi élevé que celui des titres remboursés. Dans certaines conditions, un tel réinvestissement ne pourrait être alors fait qu'à un rendement significativement plus faible ou au prix d'un plus grand risque d'investissement.

(1), (2), (3), (4), (5), (6) Merci de vous référer aux renvois présents en page suivante.

Principales caractéristiques

UN GAIN CONDITIONNEL DE 3 % BRUT⁽¹⁾⁽²⁾ PAR ANNÉE ÉCOULÉE (EFFET MÉMOIRE) EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE AUTOMATIQUE

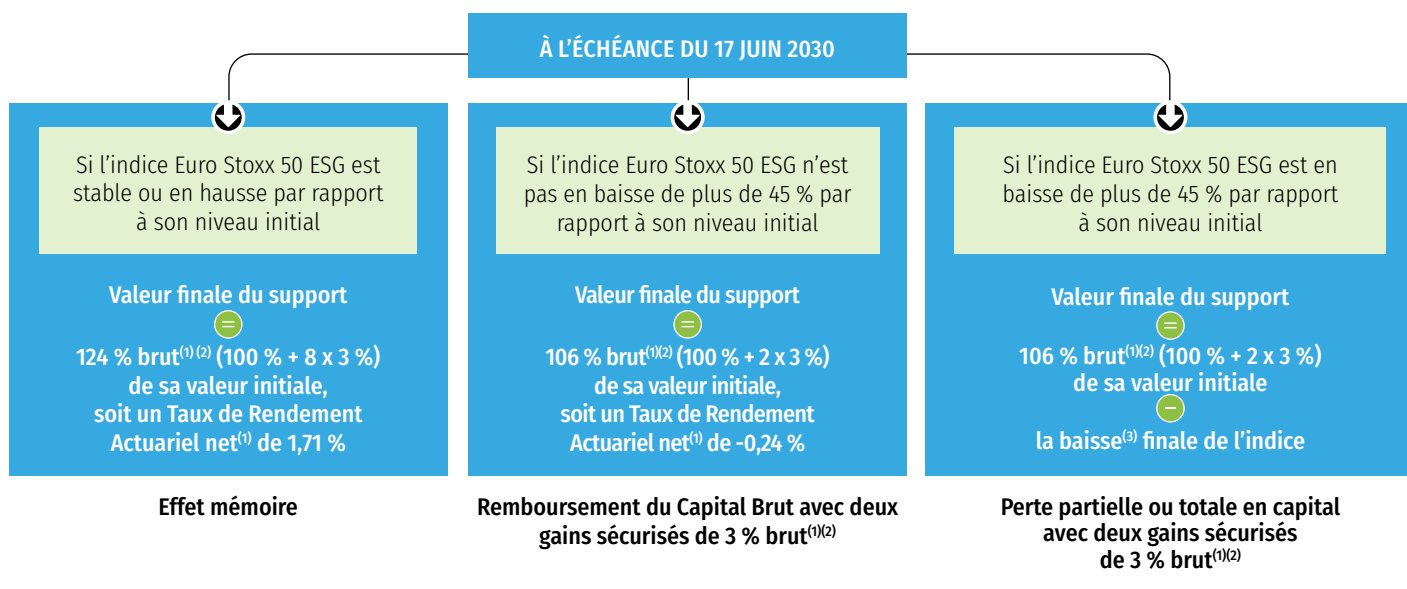
Versalto Mai 2022 prend fin par anticipation si l'indice Euro Stoxx 50 ESG :



Le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ (après déduction des frais de gestion selon votre contrat), en cas d'échéance anticipée automatique, est de : 1,82 % la 4^{ème} année ; 1,79 % la 5^{ème} année ; 1,77 % la 6^{ème} année et 1,74 % la 7^{ème} année.

QUEL POTENTIEL DE PERFORMANCE À L'ÉCHÉANCE FINALE ?

En l'absence d'échéance anticipée automatique, Versalto Mai 2022 atteint l'échéance finale⁽³⁾, l'indice est observé une dernière fois, le 23 Mai 2030 : trois situations sont alors possibles.



(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (23 Mai 2022) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 1^{er} Janvier et le 30 Avril 2022.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La date d'échéance finale est le 17 Juin 2030.

(4) La baisse de l'indice est l'écart entre ses niveaux à la date d'observation initiale (23 Mai 2022) et à la date d'observation finale (23 Mai 2030), exprimée en pourcentage de son niveau initial.

(5) Les dates d'observation annuelle sont : 22 Mai 2026 (année 4), 24 Mai 2027 (année 5), 23 Mai 2028 (année 6), 23 Mai 2029 (année 7), et la date d'observation finale est le 23 Mai 2030 (année 8).

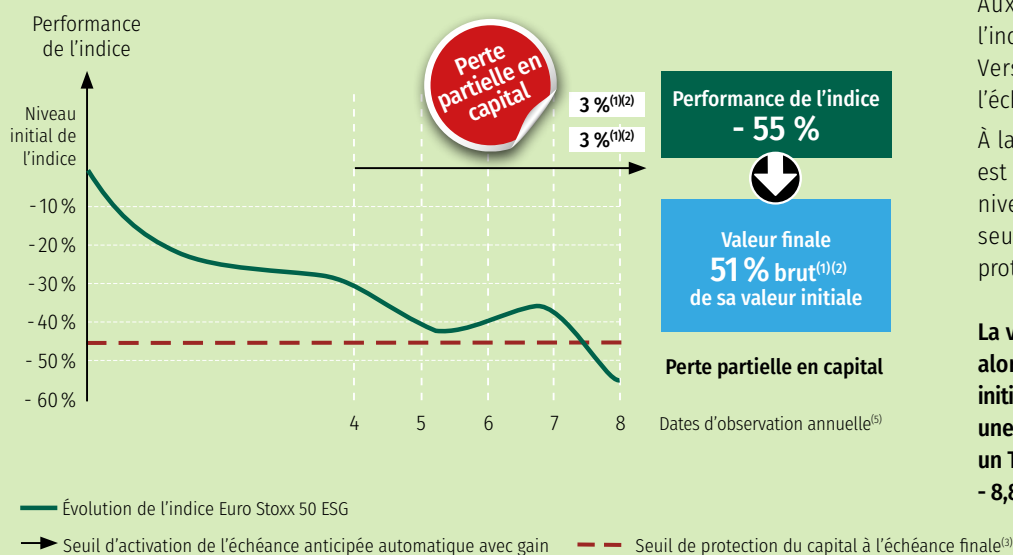
(6) Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique « Avertissement Final » de ce document, paragraphe « Disponibilité de la documentation du support ».

L'Assureur Groupama Gan Vie s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance finale, le 17 Juin 2030, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Scénarios de marché - Exemples

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du support. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

SCÉNARIO DÉFAVORABLE : UNE PERTE EN CAPITAL À L'ÉCHÉANCE FINALE⁽³⁾



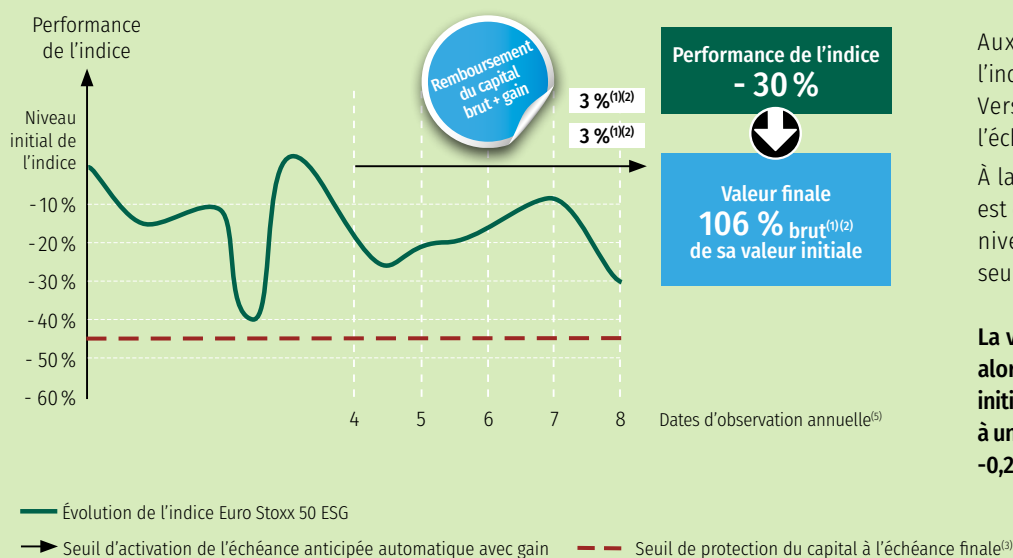
Aux dates d'observation annuelle⁽⁵⁾, l'indice est inférieur à son niveau initial : Versalto Mai 2022 se poursuit jusqu'à l'échéance finale⁽³⁾.

À la date d'observation finale⁽⁵⁾, l'indice est en baisse⁽⁴⁾ de 55 % par rapport à son niveau initial, clôturant en dessous du seuil des - 45 %. Le capital n'est plus protégé.

La valeur finale de Versalto Mai 2022 est alors égale à 51 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale (100 % + 2 x 3 % - 55 %), engendrant une perte en capital, ce qui correspond à un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de - 8,88 %.

Pour un investissement direct dans l'indice, le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ serait de - 10,32 %.

SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE : REMBOURSEMENT DU CAPITAL BRUT À L'ÉCHÉANCE FINALE⁽³⁾



Aux dates d'observation annuelle⁽⁵⁾, l'indice est inférieur à son niveau initial : Versalto Mai 2022 se poursuit jusqu'à l'échéance finale⁽³⁾.

À la date d'observation finale⁽⁵⁾, l'indice est en baisse⁽⁴⁾ de 30 % par rapport à son niveau initial, clôturant au-dessus du seuil des - 45 %. Le capital est protégé.

La valeur finale de Versalto Mai 2022 est alors égale à 106 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale (100 % + 2 x 3 %, ce qui correspond à un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de -0,24 %.

Pour un investissement direct dans l'indice, le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ serait de -5,24 %.

(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (23 Mai 2022) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 1^{er} Janvier et le 30 Avril 2022.

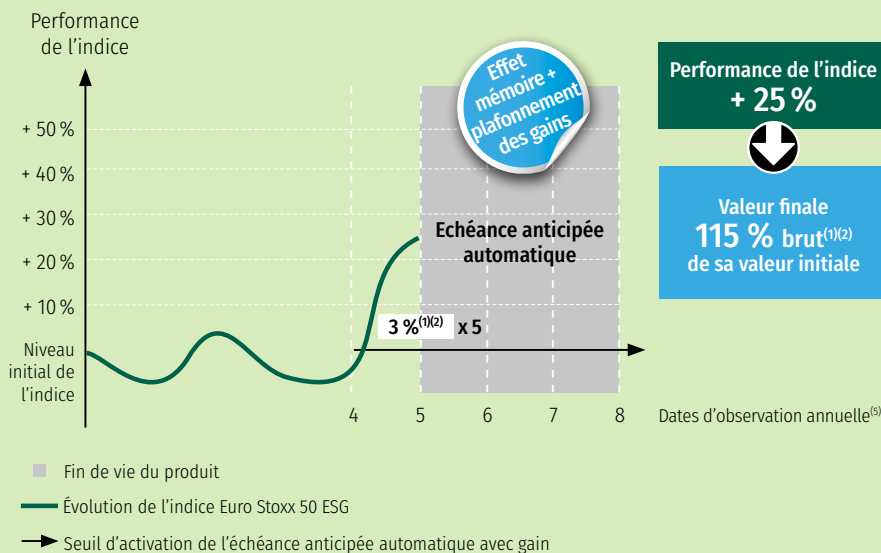
(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La date d'échéance finale est le 17 Juin 2030.

(4) La baisse de l'indice est l'écart entre ses niveaux à la date d'observation initiale (23 Mai 2022) et à la date d'observation finale (23 Mai 2030), exprimée en pourcentage de son niveau initial.

(5) Les dates d'observation annuelle sont : 22 Mai 2026 (année 4), 24 Mai 2027 (année 5), 23 Mai 2028 (année 6), 23 Mai 2029 (année 7), et la date d'observation finale est le 23 Mai 2030 (année 8).

SCÉNARIO FAVORABLE : AVEC MISE EN ÉVIDENCE DU PLAFONNEMENT DU GAIN EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE



À la 1^{ère} date d'observation annuelle⁽⁵⁾, l'indice est inférieur à son niveau initial. Versalto Mai 2022 se poursuit jusqu'à l'année 5.

À la 2^{ème} date d'observation annuelle⁽⁵⁾, l'indice est supérieur à son niveau initial : Versalto Mai 2022 prend donc fin par anticipation au terme de la 5^{ème} année.

La valeur finale de Versalto Mai 2022 est égale à 115 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale (100 % + 5 × 3 %), ce qui correspond à un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de 1,79 %.

Pour un investissement direct dans l'indice, le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ serait de 3,48 %.

⊙ Évolution de l'indice Euro Stoxx 50 ESG (dividendes non réinvestis)

Les données relatives aux performances et/ou simulations de performances historiques ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.



Source : Bloomberg, 29 Octobre 2021

La performance de Versalto Mai 2022 est en lien avec l'évolution annuelle de l'indice Euro Stoxx 50 ESG (dividendes non réinvestis).

L'indice Euro Stoxx 50 ESG[®] (code Bloomberg : SX5EESG), a été conçu pour identifier les 50 entreprises de l'indice Euro Stoxx 50 qui démontrent les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

L'indice Euro Stoxx 50 ESG[®] combine la mesure de la performance économique avec les impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance, conformément aux critères ESG de Sustainalytics et aux principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Les dividendes éventuellement versés par les actions composant l'indice Euro Stoxx 50 ESG ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à sa performance. Une performance « dividendes non réinvestis » est inférieure à une performance « dividendes réinvestis » et résulte donc en un rendement moindre.

La consultation de l'indice est publique, sa cotation est quotidienne et consultable sur le site www.stoxx.com.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Morgan Stanley et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (23 Mai 2022) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 1^{er} Janvier et le 30 Avril 2022.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(5) Les dates d'observation annuelle sont : 22 Mai 2026 (année 4), 24 Mai 2027 (année 5), 23 Mai 2028 (année 6), 23 Mai 2029 (année 7), et la date d'observation finale est le 23 Mai 2030 (année 8).

FICHE TECHNIQUE

- ⊙ **Instrument financier** : Titre de créance de droit français présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance.
- ⊙ **Émetteur** : Morgan Stanley Finance LLC (BBB+ (S&P), A1 (Moody's), A (Fitch)). Ces notations ne sauraient ni être une garantie de solvabilité de l'Émetteur, ni constituer un argument de souscription au support. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment. Bien que le support soit garanti par Morgan Stanley, le support présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'indice.
- ⊙ **Garant de la formule** : Morgan Stanley (BBB+ (S&P), A1 (Moody's), A (Fitch)). Ratings A). Ces notations ne sauraient ni être une garantie de solvabilité du Garant, ni constituer un argument de souscription au support. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment. Bien que le support soit garanti par Morgan Stanley le support présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'indice.
- ⊙ **Code ISIN** : FR0014006B11
- ⊙ **Devise** : EUR
- ⊙ **Sous-jacent** : Indice Euro Stoxx 50 ESG (code Bloomberg : SX5EESG Index ; code ISIN : CH0469557521)
- ⊙ **Cotation** : Marché Officiel de la Bourse de Luxembourg (marché réglementé, listing technique).
- ⊙ **Valorisation** : Hebdomadaire (le vendredi)
- ⊙ **Double valorisation** : Morgan Stanley Finance LLC désignera à ses frais un valorisateur indépendant (Refinitiv) afin que ce dernier fournisse une valorisation pour information. Cette valorisation ne peut être opposable à Morgan Stanley Finance LLC quelles qu'en soient les circonstances. Morgan Stanley Finance LLC décline toute responsabilité concernant cette valorisation. Cette valorisation peut être demandée au valorisateur indépendant sur une base bimensuelle à minima.
- ⊙ **Marché secondaire** : Dans des conditions normales de marché et sous réserve (i) des lois et réglementations applicables, (ii) des règles internes de Morgan Stanley, Morgan Stanley Finance LLC usera de ses efforts raisonnables pour fournir une liquidité journalière avec une fourchette d'achat/vente de 1 %. Toutefois, Morgan Stanley n'a pas d'engagement ferme en ce sens.
- ⊙ **Commissions de distribution** : Dans le cadre de l'offre et de la vente des Titres, l'Émetteur paiera à tout distributeur des commissions, dans le cadre d'un versement unique ou régulier. Le total des commissions dues au distributeur sera impérativement inférieur à 1 % par an sur la base de la durée maximale des Titres. Le versement de cette rémunération pourra être indifféremment réparti sur la durée de vie des titres par une rémunération à l'émission des titres et/ou par des commissions annuelles. Des informations plus détaillées sur ces frais sont disponibles sur simple demande auprès du distributeur.
- ⊙ **Montant maximum de l'émission** : 30 millions d'euros
- ⊙ **Valeur nominale** : 1 000 euros
- ⊙ **Garantie du capital** : Pas de garantie du capital, ni en cours de vie ni à l'échéance finale.
- ⊙ **Période de commercialisation** : Du 1^{er} Janvier au 30 Avril 2022
- ⊙ **Prix de souscription** : Il progressera de façon constante, de 995,60 euros le 7 Janvier 2022 à 1 000 euros le 23 Mai 2022
- ⊙ **Date d'émission du support** : 7 janvier 2022
- ⊙ **Date d'observation initiale de l'indice** : 23 Mai 2022
- ⊙ **Dates d'observation annuelle de l'indice** : 22 Mai 2026, 24 Mai 2027, 23 Mai 2028, 23 Mai 2029
- ⊙ **Dates d'échéance anticipée** : 23 Juin 2026, 23 Juin 2027, 23 Juin 2028, 22 Juin 2029
- ⊙ **Date d'observation finale de l'indice** : 23 Mai 2030
- ⊙ **Date d'échéance finale** : 17 Juin 2030
- ⊙ **Valeur finale⁽¹⁾ du support en unités de compte à l'une des dates d'échéance anticipée** : Si à l'une des 4 dates d'observation annuelle, l'indice Euro Stoxx 50 ESG est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial du 23 Mai 2022, le support prend fin à la date d'échéance anticipée correspondante. Sa valeur finale est alors égale à 100 % de sa valeur initiale augmentée d'un gain de 3 % brut⁽¹⁾ par année écoulée depuis la date d'observation initiale.
- ⊙ **Valeur finale⁽¹⁾ du support en unités de compte à la date d'échéance finale** : Dans le cas où le support dure jusqu'à l'échéance finale, sa valeur finale est alors égale à :
 - 124 % brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial ;
 - ou 100 % brut⁽¹⁾ + deux gains sécurisés de 3 % brut⁽¹⁾, soit 106 % brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice n'est pas en baisse de plus de 45 % par rapport à son niveau initial ;
 - ou 100 % brut⁽¹⁾ + deux gains sécurisés de 3 % brut⁽¹⁾, soit 106 % brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale diminuée de la baisse finale de l'indice (exprimée en pourcentage de son niveau à la date d'observation initiale) si, à la date d'observation finale, l'indice est en baisse de plus de 45 % par rapport à son niveau initial, ce qui correspond à une perte partielle ou totale en capital.

(1) Performance brute depuis la date d'observation initiale du 23 Mai 2022, ne tenant pas compte des frais sur versement, des frais de gestion du contrat, du coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie, de la fiscalité et des prélèvements sociaux applicables et conditionnée par l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou la mise en résolution de ce dernier. Toute sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (notamment du niveau et de la volatilité de l'indice Euro Stoxx 50 ESG, des taux d'intérêt et du risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital.

AVERTISSEMENT FINAL

Avant tout investissement dans ce support, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Le présent document est un document non contractuel et non réglementaire à caractère publicitaire, il est destiné à être distribué dans le cadre d'un placement privé exclusivement et de ce fait n'a pas été soumis à l'Autorité des Marchés Financiers.

Une information complète sur le support, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base et les Conditions Définitives.

- ⊙ **Disponibilité de la documentation du support** – Le support Versalto Mai 2022 décrit dans le présent document fait l'objet de « Conditions Définitives » se rattachant au Prospectus de Base (en date du [12/07/2021 et ses suppléments en date 11/08/2021, du 14/10/2021 et 29/10/2021]). Le Prospectus de Base du Titre de créance a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg (CSSF) et a été notifié à l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 12/07/2021. L'approbation du Prospectus de Base ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Le Titre de créance est coté sur le marché officiel de la Bourse de Luxembourg (listing technique sur un marché réglementé qui ne doit pas être considéré comme un marché secondaire fournissant une source de liquidité). Le Prospectus de Base, les suppléments à ce prospectus, les Conditions Définitives (ensemble, le Prospectus) et le résumé (en langue française) sont disponibles sur le site de la Bourse du Luxembourg (www.bourse.lu). Ces documents sont également disponibles auprès de Morgan Stanley via le lien suivant pour le Prospectus de Base (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=77cc02e7-ca6a-4fa7-947e-e1ccbd2f2fc6>) et via le lien suivant pour les Conditions Définitives (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/FinalTerms/FR0014006B11>)
- ⊙ **Commercialisation dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de capitalisation** – L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'Instrument Financier) est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (ci-après le Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation). Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.
- ⊙ **Evènements exceptionnels affectant les sous-jacents : ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée** – Afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du support, la documentation relative au support prévoit des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, le remboursement anticipé du support. Ces éléments peuvent entraîner une perte en capital sur le support.
- ⊙ **Restrictions générales de vente** – Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans ce support.
- ⊙ **Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes** – L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Morgan Stanley Finance LLC n'assume aucune responsabilité à cet égard.
- ⊙ **Données de marchés** – Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les données pourraient être corrigées a posteriori si elles se révélaient erronées.
- ⊙ **Rachat par Morgan Stanley Finance LLC ou dénouement anticipé du support** – Morgan Stanley LLC prévoit dans des conditions normales de marché, de fournir un prix d'achat et de vente pour ce support sur un intervalle de temps régulier. Seul Morgan Stanley Finance LLC International est le fournisseur de liquidité de ce support. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du support (en particulier la fourchette de prix achat/vente que Morgan Stanley Finance LLC peut proposer, à tout moment, pour le rachat ou le dénouement du support) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ ou de débouclage de la position de Morgan Stanley Finance LLC liés à ce rachat. Morgan Stanley Finance LLC et/ ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au support ou sur tout investissement dans le support.
- ⊙ **Avertissement relatif à l'indice** – L'indice Euro Stoxx 50 ESG® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants, et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les Instruments Financiers basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice. Les investisseurs souhaitant de plus amples informations sont invités à consulter le site www.stoxx.com. L'instrument financier décrit dans la brochure n'est pas un « green bond » ou tout autre type d'instrument de « financement durable » dont le nominal serait investi dans des projets de financement durable conçus pour avoir un impact positif sur l'environnement ou d'autres causes éthiques.
- ⊙ **Conflits d'intérêts** – Morgan Stanley Finance LLC ou des filiales du groupe Morgan Stanley, et participations, collaborateurs ou clients peuvent soit avoir un intérêt, soit détenir ou acquérir des informations sur tout instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de teneur de marché, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instruments financiers, indice ou marché mentionné dans ce document.
- ⊙ **Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique** – Les titres décrits aux présentes qui sont désignés comme des titres avec restriction permanente ne peuvent à aucun moment, être la propriété légale ou effective d'une « U.S. Person » (au sens défini dans la Régulation S) et par voie de conséquence, sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas des ressortissants des États-Unis, sur le fondement de la Régulation S.
- ⊙ **Caractère promotionnel de ce document** : – Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire. Ce document n'est pas un document de recherche de Morgan Stanley et ne doit pas être considéré comme une recommandation de la recherche.

GÉREZ VOTRE CONTRAT DEPUIS VOTRE ESPACE CLIENT SUR GROUPAMA.FR

- **Consultez en temps réel :**
 - la valeur et le détail de votre contrat,
 - la clause bénéficiaire,
 - la répartition de votre épargne,
 - l'historique des opérations.
- **Effectuez des opérations :**
 - des versements libres ou programmés,
 - des arbitrages,
 - des retraits partiels.
- **Suivez l'actualité des marchés pour :**
 - vous informer sur les OPCVM,
 - simuler leur performance sur une période,
 - comparer la performance de plusieurs fonds,
 - créer des alertes e-mail sur des OPCVM.

Retrouvez votre identifiant Internet dans votre relevé de situation et suivez les instructions pour vous connecter.

COORDONNÉES DE VOTRE CONSEILLER

Édition : Décembre 2021

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Groupama Gan Vie.

Société anonyme au capital de 1 371 100 605 € – 340 427 616 RCS Paris
APE : 6511Z

Siège social : 8-10, rue d'Astorg – 75008 Paris.

www.groupama.fr

Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Réf. 3350-94484-052022 – Création: Morgan Stanley – Photos: Shutterstock

Groupama participe à la protection de l'environnement en sélectionnant des imprimeurs référencés « Imprim'Vert » ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement.



Groupama
la vraie vie s'assure ici